

Déchiffrer « l'énigme » de la politique extérieure du Japon

Jean-Marie Bouissou

Volume 30, numéro 1, 1999

La politique extérieure du Japon : au-delà du réalisme ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703990ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703990ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bouissou, J.-M. (1999). Déchiffrer « l'énigme » de la politique extérieure du Japon. *Études internationales*, 30(1), 9–30. <https://doi.org/10.7202/703990ar>

Résumé de l'article

La politique extérieure du Japon est souvent interprétée à la lumière de trois paradigmes contradictoires: faiblesse, force et différence. Cela conduit à parler d'« énigme ». La multiplicité des contraintes qui pèsent sur elle et celle des discours tenus à son propos en font effectivement un objet complexe. Mais le constat de quelques faits simples montre que la contradiction « force-faiblesse » procède surtout des insuffisances de la théorie réaliste et de sa manipulation à des fins politiques. Sans nier le puissant tropisme réaliste qui prévaut au Japon, cet article propose d'explorer autrement sa relation au monde. La relation avec les États-Unis, qui en est l'axe, remplit tous les critères du « régime ». L'approche (périlleuse) en termes d'intérêts cognitifs suggère un nouveau paradigme : celui des trois cercles. L'approche historique révèle la continuité du positionnement de l'archipel comme « puissance régionale » et les contraintes qui en découlent. Mieux que l'approche réaliste, leur combinaison pourrait rendre compte de la manière dont Tokyo va gérer la conjoncture née de la fin de la guerre froide et de la crise asiatique.

Déchiffrer « l'énigme » de la politique extérieure du Japon

Jean-Marie BOUISSOU*

RÉSUMÉ : La politique extérieure du Japon est souvent interprétée à la lumière de trois paradigmes contradictoires : faiblesse, force et différence. Cela conduit à parler d'« énigme ». La multiplicité des contraintes qui pèsent sur elle et celle des discours tenus à son propos en font effectivement un objet complexe. Mais le constat de quelques faits simples montre que la contradiction « force-faiblesse » procède surtout des insuffisances de la théorie réaliste et de sa manipulation à des fins politiques.

Sans nier le puissant tropisme réaliste qui prévaut au Japon, cet article propose d'explorer autrement sa relation au monde. La relation avec les États-Unis, qui en est l'axe, remplit tous les critères du « régime ». L'approche (périlleuse) en termes d'intérêts cognitifs suggère un nouveau paradigme : celui des trois cercles. L'approche historique révèle la continuité du positionnement de l'archipel comme « puissance régionale » et les contraintes qui en découlent. Mieux que l'approche réaliste, leur combinaison pourrait rendre compte de la manière dont Tokyo va gérer la conjoncture née de la fin de la guerre froide et de la crise asiatique.

ABSTRACT : Japan's foreign policy is often interpreted in light of three contradictory paradigms : weakness, strength, and difference. This leads observers to speak of an « enigma ». The many constraints that weigh down upon Japan and the many views expressed about this country indeed make it a complex object for analysis. By considering a few simple facts, however, we can see that the "strength-weakness" contradiction is chiefly due to inadequacies in the realist theory and its manipulation for political purposes.

Without denying the powerful realist reflex that prevails in Japan, this article offers an alternative approach to understanding Japan's relationship with the world. The relationship with the United States, which is the axis of its foreign relations, fulfills all of the "regime's" criteria. An approach based on cognitive interests is hazardous and suggests a new paradigm : a three-circle one. An historical approach reveals the continuity of Japan's positioning as a "regional power" and the constraints that flow from this positioning. Better than the realist approach, a combination of these factors could account for the way Tokyo will manage the current situation brought about by the end of the Cold War and the Asian Crisis.

L'action extérieure du Japon donne traditionnellement lieu aux interprétations les plus divergentes¹. Pour les uns, elle serait par essence passive et réactive, fondée sur l'évitement des risques ; l'archipel est décrit comme « un pays volontairement résigné, qui se contente d'une politique étrangère domes-

* Chercheur au Centre d'études et de recherches internationales (CERI), Fondation Nationale des Sciences Politiques et maître de conférence à l'Institut d'études politiques de Paris.

1. Michael BLAKER, « Interpretations of Japanese Diplomacy », *Japan Quarterly*, janvier-mars, 1994, pp. 98-102.

tique² », dont la diplomatie ne procéderait qu'au coup par coup, en fonction des opportunités et des pressions extérieures, notamment celles de son super-puissant allié américain³. C'est le *paradigme de la faiblesse*. Pour les autres, bien au contraire, les élites japonaises conduiraient une politique étrangère activiste et autonome ; inspirées par un nationalisme multiforme⁴, elles poursuivraient avec détermination l'avancement des intérêts nationaux de leur pays et une longue marche vers sa reconnaissance comme leader régional⁵. C'est le *paradigme de la puissance*, dont une version extrémiste est le *paradigme de Japan Inc.*, qui décrit une élite japonaise soudée dans une volonté secrète de dominer le monde. Pour d'autres enfin, le Japon serait aujourd'hui en train d'inaugurer, de manière plus ou moins cohérente, une nouvelle pratique de la puissance internationale fondée sur « l'utilité⁶ » et le rôle de développeur et de faiseur de paix⁷. C'est le *paradigme de la différence*.

Le seul fait qu'on puisse avancer des analyses si diamétralement opposées atteste de l'existence de ce que certains appellent « le phénomène de la politique étrangère japonaise⁸ » et d'autres « le casse-tête » ou « l'énigme⁹ ». Énigme dont il faut remarquer qu'elle est recrée à l'identique par ceux qui analysent le système politique ou la politique industrielle du Japon¹⁰. On retrouve entre eux la même opposition entre les tenants du paradigme d'une nation animée d'une volonté systématique de renforcer sa puissance¹¹ et ceux qui décrivent un système plutôt réactif, voué à l'accommodement des intérêts au coup-par-coup¹² – sans oublier le paradigme de la différence, qui se décline de multiples façons, depuis la « Théorie Z¹³ » jusqu'au « capitalisme confucéen¹⁴ ».

2. Camille STANQUE, « La non-politique étrangère du Japon », *Pouvoirs*, n° 71, 1994, pp. 129-136.
3. INOGUCHI Takashi, *Japan's Foreign Policy in an Era of Global Change*, Londres, Pinter Publishers, 1993.
4. David WRIGHT-NEVILLE, « Capitalism, Nationalism and Foreign Policy in Japanese Politics », communication présentée au Congrès de l'American Political Science Association, Monash University, 29/09-1/10, 1993.
5. Modjtaba SADRIA, « Le Japon et les charmes de l'Asie », *Pouvoirs* : « Le Nouveau Japon », n° 71, 1994, pp. 117-128.
6. Modjtaba SADRIA, « Le Japon, puissance internationale 'utile' », *Futuribles*, n° 216, 1996, pp. 79-80.
7. TAKAYANAGI Sakio, « L'action extérieure du Japon dans le monde de l'après-Guerre froide », *Pouvoirs*, n° 71, 1994, pp. 105-116.
8. INOGUCHI Takashi, *op. cit.*
9. Margaret NASH, « Theorising Japanese Foreign Policy », communication au congrès de l'American Political Science Association, Monash University, 29/09-1/10, 1993.
10. Richard KATZ, « The System that Soured : Toward a New Paradigm to Guide Japan Policy », *The Washington Quarterly*, 21(4), automne 1998, pp. 43-78.
11. Chalmers JOHNSON, *MITI and the Japanese Miracle : the Growth of Industrial Policy, 1925-1975*, ville, maison d'édition 1982.
12. Kent CALDER, *Crisis and Compensation : Public Policy and Political Stability in Japan*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1988.
13. William OUCHI, *Theory Z*, Reading, Mass., Addison-Wesley, 1981. Traduction française : *Théorie Z*, Paris, InterÉditions, 1982.
14. MORISHIMA Michio, *Why Has Japan « Succeeded » ?*, Cambridge, Mass., Cambridge University Press, 1982. Traduction française : *Capitalisme et confucianisme*, Paris, Flammarion, 1987.

Ce casse-tête doit quelque chose à la complexité intrinsèque des causalités qui déterminent l'action extérieure du Japon, comme nous allons le voir tout de suite. Mais comment croire que la réalité japonaise serait si opaque et si rebelle à l'analyse que toutes les tentatives pour en rendre compte ne puissent aboutir qu'à des conclusions si opposées? Ne faut-il pas plutôt mettre en cause l'insuffisance des outils théoriques utilisés pour l'analyser, et plus encore les motivations des analystes? S'agissant d'un sujet auquel des intérêts économiques considérables sont attachés, ceux-ci sont parfois guidés par l'intention d'influencer les décideurs; les « révisionnistes » américains, en particulier, n'en font pas mystère¹⁵, ni leurs confrères japonais du courant néo-nationaliste. Plus insidieusement, l'appartenance à l'une ou l'autre des écoles qui se partagent le marché de la théorie des relations internationales ne peut qu'aboutir à des conclusions prédéterminées par la manière même de poser le problème. C'est notamment le cas des analyses qui se fondent, explicitement ou non, sur les théories « réalistes », et qui nourrissent depuis des décennies les deux paradigmes opposés de la faiblesse et de la force, comme nous le verrons.

Mais avant, il convient de souligner tout ce que la difficulté qu'éprouvent les analystes à rendre compte de l'action internationale du Japon doit à la complexité même de l'objet.

I – Approcher le Japon sous l'angle du bon sens¹⁶

A — Complexité de l'objet

Dans un article récent¹⁷, nous avons proposé pour l'action internationale du Japon une grille de déchiffrement à partir de quatre angles possibles¹⁸, dont chacun correspond à un niveau d'analyse différent plutôt qu'à des prémisses théoriques divergentes, sans prétendre les intégrer dans un quelconque cadre théorique unifié. Car on peut penser, avec Raymond Aron et Pierre Hassner, qu'en matière de relations internationales, « la multiplicité des objectifs simultanément poursuivis et l'indétermination des acteurs (sont) trop importantes pour que soit possible une vraie théorie¹⁹ ». La toute récente débâcle de la

15. Richard KATZ, *op. cit.*; Anne PORTIER-LEHMANS, « Le Japon confronté à son image. Le révisionnisme américain et les contre-stratégies japonaises », dans Jean-Marie BOUISOUS (dir.), *L'Envers du consensus. Les conflits et leur gestion dans le Japon contemporain*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1997.

16. Ce titre est emprunté à Steve REED, *Making Common Sense of Japan*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 1993.

17. Jean-Marie BOUISOUS, « Une spécificité japonaise », *Pouvoirs*: « La politique étrangère aujourd'hui », n° 88, janvier 1999, pp. 93-103.

18. Le jeu des contraintes internes et géostratégiques, l'institutionnalisation des limitations imposées par le statut de puissance régionale et leur intériorisation sous forme d'un pseudo-invariant culturel, la dialectique de la subordination et de l'autonomie, et la prétention du Japon à mettre en oeuvre une pratique nouvelle des relations internationales.

19. Marie-Claude SMOUTS (dir.), *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1998, p. 14.

« science économique » sur le théâtre asiatique ne peut d'ailleurs qu'inciter à se défier des constructions intellectuelles totalisantes...

La première chose à prendre en compte est l'importance et la complexité des contraintes qui pèsent sur la politique extérieure du Japon. Beaucoup de travaux ont explicité la nature et les effets de contraintes internes exceptionnellement lourdes, dont les unes tiennent à l'histoire et les autres à la structure du système politique²⁰. On citera pêle-mêle l'article 9 d'une Constitution quasi impossible à réviser et le puissant tropisme pacifiste d'une opinion, sujette par ailleurs à de brusques accès de frustration anti-américains ; l'impotence chronique de l'exécutif et la faiblesse du ministère des Affaires étrangères ; l'absence de consensus sur la politique extérieure jusqu'au sein du parti gouvernemental ; enfin, la manipulation des enjeux internationaux par l'opposition pour masquer sa capitulation sur la plupart des autres enjeux. Ces contraintes obligent le gouvernement à recourir souvent à l'ambiguïté, aux avancées en oblique, aux stratégies dilatoires et à l'utilisation d'acteurs non officiels – comme Éric Seizelet le montre dans son article à propos de la politique de Tokyo envers la Corée du Nord. Ces tactiques ne facilitent pas le déchiffrement de la diplomatie japonaise. De même, le schéma d'un Japon dont les choix seraient dictés par les « pressions étrangères » (*gaiatsu*), si simple en apparence, recouvre une réalité complexe, où de multiples acteurs et groupes de pression les instrumentalisent au service de leurs objectifs particuliers²¹.

Le Japon doit aussi gérer les contraintes géostratégiques liées à la situation d'un archipel ancré en marge d'un continent massif dominé par une très grande puissance. Tout au long de l'histoire, cette situation a imposé à sa politique extérieure un « principe stratégique fondamental » (ne pas s'engager militairement sur le continent) et « deux objectifs permanents » : s'assurer la libre circulation vers les détroits malais et affaiblir la Corée en l'empêchant de tomber sous le contrôle d'une grande puissance, car c'est le pont par lequel l'archipel peut être menacé par un empire continental. Dans son essence, l'action internationale du Japon est la répétition sans fin d'une figure imposée : accommoder le principe stratégique fondamental avec la poursuite des deux objectifs permanents. À cet égard, la période de 1895 à 1945 constitue une rupture. La catastrophe qui a suivi a renvoyé la diplomatie japonaise à ses objectifs fondamentaux. Mais cet exercice est devenu plus difficile depuis la fin de la guerre froide qui pousse Pékin à prétendre dorénavant au contrôle des mers vers les détroits malais. Cela contribue à expliquer la dégradation de l'efficacité de l'action extérieure de Tokyo, dont il sera question plus loin.

20. Entre autres, Kent CALDER, *op. cit.*, chap. 10 ; Reinhard DRIFTE, *Japan's Foreign Policy*, Londres, Routledge, chap. 2, 1990 ; Jean-Marie BOUISSOU, « La puissance politique : une conquête inachevée », dans Jean-Marie BOUISSOU et al., *L'expansion de la puissance japonaise*, Bruxelles, Complexe, 1992, pp. 75-83 ; Jr. KEDDELL, *The Politics of Defense in Japan*, M.E. Sharpe, chap. 2, 1993 ; HAYAO Kenji, *The Japanese Prime Minister and Public Policy*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 1993.

21. Karoline POSTEL-VINAY, « Du bon usage de l'étranger. Le rôle de la pression étrangère au Japon », dans Jean-Marie Bouissou (dir.), *L'Envers du consensus*, *op. cit.*, pp. 189-201.

Le brouillage de l'analyse doit aussi quelque chose aux tours et détours du discours que les responsables japonais tiennent sur leur propre action internationale, à l'intention de l'opinion japonaise et du monde. Nous avons esquissé ailleurs une analyse de quelques-uns des thèmes les plus significatifs. Celui de « la nation éprise de paix » (*peace loving people*), volé à la gauche par le discours officiel, est devenu, à force de répétition, partie intégrante de l'identité japonaise. Il constitue, en dernière analyse, une sublimation gratifiante des contraintes qui pèsent sur la politique extérieure du pays²². L'image célèbre du « vol d'oies » (*the flying geese*, ou *gankō keitai*), qui prend son envol dans les années 1970, emprunte à l'Occident la figuration de son concept du Progrès pour symboliser et populariser la nouvelle position du Japon²³. La thématique de la « sécurité globale » (*sōgō ampō*), adoptée en 1980 par le gouvernement Ohira comme base de l'action internationale du Japon, officialise une prétention à la mener selon des normes nouvelles, mais masque mal une pratique qui reste « réaliste²⁴ ». Enfin, la rhétorique de « la symbiose » (*kyōsei*), qui prolifère depuis la fin des années 1980, est utilisée avec un égal enthousiasme par les néo-nationalistes les plus extrêmes, le discours le plus officiel, et la gauche la plus pacifiste²⁵...

La succession rapide de ces métaphores et leur hétérogénéité sont révélatrices par elles-mêmes d'une situation internationale qui se cherche et se transforme. Mais ces figures de rhétorique ne sont pas de simples « illustrations ». Elles sont supposées recéler les paradigmes fondamentaux de la relation du Japon au monde. L'usage qui en a été fait, dans tous les cas, par des acteurs dont les objectifs étaient radicalement opposés, atteste qu'il s'agit d'autant de « ruses de la raison », ou de construits à finalité machiavélique. Mais ils ajoutent une autre dimension à la complexité de notre objet. Car non seulement ils masquent le réel, mais ils contribuent aussi à le déformer en altérant, dans une mesure difficile à apprécier, la perception des acteurs touchant leurs propres objectifs et les moyens désirables pour les atteindre.

Le « casse-tête » est là – dans la nécessité de débrouiller un écheveau de contraintes sans doute plus emmêlé que dans le cas des grandes puissances occidentales, et dans les pièges tendus par le discours des acteurs japonais. Mais si l'objet est complexe, il n'est pas « énigmatique » par essence. La prétendue énigme n'est que le produit de l'insuffisance d'analyses acharnées à le faire entrer dans un cadre théorique réducteur, quand elles ne sont pas

22. Modjtaba SADRIA et Jean-Marie BOUISSOU, « Le Japon et le monde. Tout est à ré-inventer », dans Jean-Marie BOUISSOU (dir.), *L'Envers du consensus...*, op. cit., pp. 203-217 ; Jean-Marie BOUISSOU, « Une spécificité japonaise », art. cit., 1999.

23. Jean-Marie BOUISSOU, « Penser l'Autre en se pensant soi-même : le Japon face à l'Asie », dans David CAMROUX et Jean-Luc DOMENACH (dir.), *L'Asie retrouvée*, Paris, Seuil, 1997, pp. 301-326.

24. Jean-Marie BOUISSOU, art. cit., 1999.

25. Jean-Marie BOUISSOU, « Penser l'autre... », art. cit. ; et Jean-Marie BOUISSOU, « Le Japon peut-il 'donner sens' à l'Asie », dans Zaki LAIDI (dir.), *Géopolitique du sens*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998, pp. 263-289.

délibérément manipulatrices. C'est pourquoi il semble opportun d'approcher l'objet en faisant table rase des théories – quitte à y revenir ensuite.

B — À la recherche d'un plus petit dénominateur commun

Dans un article récent²⁶, nous avons suggéré de partir simplement de quelques constats d'une évidence telle – du moins m'a-t-il semblé – que les tenants de n'importe lequel des trois paradigmes devraient pouvoir y souscrire. J'en rappelle ici les deux premiers²⁷.

1) Depuis 1945, le Japon évolue dans un environnement international très périlleux

L'Asie est une région dangereuse. Pendant trente ans, la guerre dite « froide » y a donné lieu à des conflits armés de grande ampleur. Toute la technologie militaire disponible, à la seule exception des armements nucléaires, a été mise en action à proximité immédiate de l'archipel japonais. Ces conflits éteints, ils ont été relayés par d'autres, notamment entre la Chine, le Vietnam et le Cambodge. Aujourd'hui, l'Asie abrite cinq puissances nucléaires, ou qui travaillent à le devenir²⁸. Elle reste grosse de conflits potentiels²⁹, dont la partie d'échecs navals qui se poursuit en mer de Chine du Sud n'est que le plus connu³⁰.

En ce qui concerne le Japon, des litiges territoriaux l'opposent à ses trois voisins immédiats (URSS, Chine et Corée). Ils peuvent donner lieu à des incidents violents, comme ceux qui ont opposé en 1996 les gardes-côtes nippons à des flottilles de manifestants chinois autour des îlots Senkaku (un mort). Et comme on le sait, le gouvernement de Tokyo n'a pas la liberté de ses armements. Dans cet environnement dangereux, sa seule garantie réside dans son intégration au bloc occidental qui lui assure la protection américaine.

Quand il l'intègre, le Japon est relégué au sein de ce bloc dans une position très subordonnée. Sa défaite a ruiné à la fois sa puissance et sa légitimité. Au départ, les États-Unis le tiennent dans une « quintuple dépendance³¹ », qui ne laisse guère de marge de manœuvre à sa politique étrangère. Il ne craint pas d'être laissé sans protection, car il est irremplaçable comme base arrière pour les opérations des forces américaines dans toute la région.

26. Jean-Marie BOUISSOU, « Une spécificité japonaise », art. cit., pp. 93-103.

27. Les deux autres sont « Le Japon a joué un rôle actif dans l'organisation de son environnement régional » et « Il semble que l'action internationale du Japon soit moins efficace depuis la fin de la guerre froide ».

28. Chine, Inde, Pakistan, États-Unis (via leurs armements embarqués ou stockés dans la région) et Corée du Nord. Le Japon dispose d'une capacité nucléaire et balistique « en kit ».

29. Jean-Luc DOMENACH, « L'Asie en danger », Paris, Fayard, 1998.

30. Étienne HIRSCH, « Tensions en mer de Chine méridionale », dans Serge BESANGER et Guy SCHULDERS (dir.), *Les relations internationales en Asie-Pacifique*, Paris, Alban, 1998, pp. 110-128.

31. Jean-Marie BOUISSOU, *Le Japon depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 2^e ed., 1997, pp. 31 et 54-55.

Mais ses intérêts nationaux risquent de n'être pas pris en compte, voire piétinés s'ils vont à l'encontre des objectifs de son surpuissant protecteur.

2) Le Japon a géré cette situation très efficacement

Il a parfaitement assuré sa sécurité contre toute agression extérieure et contre toute menace de subversion intérieure – avec un « rapport qualité-prix » si favorable qu'il est souvent accusé de *free ride*. Les tenants du paradigme de Japan Inc., en particulier, y voient une politique délibérée visant à concentrer ses ressources sur le développement d'une puissance économique qui lui donnerait un jour sa revanche. Par contre, les tenants du paradigme de la faiblesse estiment que Tokyo a payé un lourd prix politique, qu'ils définissent par des formules péjoratives du genre « subordination à la diplomatie américaine » ou « alignement sur Washington ». Mais ces divergences d'appréciation ne devraient pas empêcher les uns et les autres de tomber d'accord sur le fait que le Japon a réussi à prospérer en sécurité au cœur d'une zone où les conflits faisaient rage, alors même qu'il n'était pas libre de ses armements.

Nous verrons au paragraphe suivant ce qu'il faut penser de la supposée « subordination » diplomatique du Japon. Elle est sans doute bien moindre que ne le disent ceux qui voient en lui, selon la formule consacrée, « un nain politique ». Mais ceux-là seraient bien aveugles s'ils ne reconnaissaient pas que leur prétendu « nain » est redevenu une puissance militaire considérable, dotée du troisième budget militaire du monde, et dont les forces dites « d'auto-défense » se dotent peu à peu des capacités de projection qui leur permettront d'opérer loin de l'archipel³². Et personne ne nie que le « nain politique » soit par ailleurs « un géant économique ». Même les tenants du paradigme de la faiblesse doivent admettre qu'il y est parvenu en menant une lutte têtue pour imposer à ses partenaires de respecter le modèle économique original sur lequel il entendait fonder sa croissance, sans reculer devant un bras-de-fer perpétuel, émaillé de conflits ouverts et prolongés avec son protecteur³³.

Au bout du compte, le moins qu'on doive reconnaître, c'est que le Japon a su passer d'une position mineure et subordonnée à celle d'un partenaire majeur, incontournable et privilégié pour Washington. Dans un contexte dangereux, il s'est assuré une sécurité parfaite, malgré les contraintes qui pesaient sur lui. Il a développé ses capacités économiques et financières jusqu'au point où elles lui ont assuré une place dans le club des grands.

Ces deux constats devraient pouvoir constituer un plus petit dénominateur commun acceptable par toutes les parties intéressées à analyser l'action extérieure du Japon. Les conclusions que les uns ou les autres en tireront dépendent des réponses qu'ils apportent par ailleurs aux questions théoriques

32. Pierre MAYAUDON, « L'avenir des forces armées japonaises », *Futuribles*: « Regards prospectifs... », 1997, pp. 83-91.

33. Jean-Marie BOUISSOU, *Le Japon depuis 1945*, *op. cit.*, pp. 85-86, 100-102, 136-140.

touchant la nature de la puissance et les finalités de l'action internationale dans le monde contemporain. Mais avant d'en venir là, il convient d'abord d'examiner le point de savoir de quel prix – s'il y en a un – le Japon a payé la protection américaine.

C — Qu'a donc « payé » Tokyo pour sa sécurité ?

Depuis que la fin de l'occupation a rendu au Japon une pleine souveraineté, les historiens savent bien qu'il a souvent suivi une ligne distincte de celle des États-Unis. C'est le cas vis-à-vis de la Chine, depuis l'épisode de la « lettre Yoshida » dès 1952 jusqu'au tout récent désaveu de la politique de Clinton, marqué par le refus de concéder comme lui à Pékin « les trois non » sur la question de Taiwan en décembre 1998. Entre-temps, il y a eu la reconnaissance brusquée de la Chine populaire et le « lâchage » de Taiwan en 1972³⁴, ou encore le flirt poussé mené avec Pékin, deux ans à peine après le massacre de Tien An men, et qui culmine avec la visite officielle de l'empereur Akihito à Pékin en octobre 1992.

Au chapitre des actions diplomatiques menées (ou refusées) par Tokyo contre le gré de son protecteur, on peut aussi évoquer la normalisation des relations avec l'URSS en 1956, réalisée en dépit de toutes les manœuvres de Washington pour la contrarier³⁵. À l'inverse, le refus prolongé jusqu'en 1965 de normaliser les relations avec la Corée du Sud ne pouvait que gêner les États-Unis. Le rapprochement secret avec Hanoï dès 1972, analysé par Tsuboi Yoshiharu dans ce numéro, démontre que « alors que la diplomatie japonaise a la réputation d'être alignée sur celle des États-Unis (...) Tokyo avait sa propre vision de 'l'après-guerre du Vietnam' et la volonté politique nécessaire pour la mettre en œuvre ».

Plus spectaculaire encore, le tournant pro-arabe de Tokyo lors du premier choc pétrolier inaugure une « diplomatie tous azimuts » (*zenhoi gaisho*) qui se manifeste jusqu'au début des années 1980, du Moyen-Orient à la Sibérie en passant par Pyongyang, par des initiatives qui font grincer bien des dents à Washington³⁶. La « seconde guerre froide », consécutive à l'intervention militaire soviétique en Afghanistan, semble y mettre un frein. Mais la montée en puissance des pays d'Asie et la ré-émergence de la Chine ouvrent à Tokyo un nouveau champ où déployer une stratégie propre. Son refus d'enterrer complètement, comme le souhaitait Washington, le projet malais pour regrouper les pays d'Asie à l'écart des puissances blanches du Pacifique permet à l'EAEC de survivre au sein même de l'APEC³⁷. Dans cette même APEC, tout

34. FUKUI Haruhiro, « Tanaka goes to Peking; a Case Study in Policymaking », dans T.J. PEMPEL (dir.), *Policymaking in Contemporary Japan*, Ithaca, Cornell University Press, 1997.

35. Donald HELLMANN, « Foreign Policy à la LDP. The 1956 Soviet-Japanese Peace Agreement », dans MURAKAMI Hyoe et Johannes HIRSCHMEIER, *Politics and Economics in Contemporary Japan*, Tokyo, Japan Culture Institute, 1979, pp. 93-108.

36. Jean-Marie BOUISSOU, *Le Japon depuis 1945*, op. cit., pp. 146-151.

37. Richard HIGGOTT et Richard STUBS, « Competing Conceptions of Economic Regionalism : APEC vs. the EAEC in the Asia Pacific », *The Review of International Political Economy*, 1995, vol. 2(3).

en posant au médiateur, il a aidé les autres pays d'Asie à faire échec à Washington, qui voulait en faire le cheval de Troie du libéralisme à l'anglo-saxonne³⁸.

On pourrait aussi rappeler l'intransigeance dont Tokyo fait preuve dans ses contentieux territoriaux avec ses voisins, quitte à contrarier la diplomatie américaine. Après 1989, le Japon a invoqué la question des Kouriles pour refuser son aide économique à grande échelle à la Russie, malgré les instances américaines. En 1996, son attitude aux Senkaku a causé avec les Chinois des affrontements qui étaient la dernière chose que pouvait souhaiter Washington, gendarme des mers asiatiques, après les tensions dans le détroit de Taiwan en 1994-1995 et au moment où Clinton amorçait un rapprochement avec Pékin.

Aujourd'hui, Tokyo joue dans la crise asiatique un rôle beaucoup moins passif et hésitant que ne le laissent croire les critiques dont il est l'objet dans la presse anglo-saxonne³⁹. À ce jour, il a déboursé davantage que le FMI pour venir en aide aux pays ravagés par la crise. Il est notamment le soutien essentiel de cette Malaisie si rétive aux recettes du FMI, et que Washington aimerait tant isoler. Et si Washington a réussi à faire avorter le projet de Fonds Monétaire Asiatique (novembre 1997) qui constituait un défi majeur pour son hégémonie économique mondiale, il n'a pas réussi à l'enterrer totalement⁴⁰.

Ce bref rappel historique semble autoriser à conclure que le prétendu « alignement » de Tokyo sur Washington a été, au plus, « un alignement à géométrie variable⁴¹ ». Dès la fin de l'occupation américaine, chaque fois qu'il estimait que ses intérêts vitaux étaient en jeu, le Japon a déployé « une volonté politique au service d'options stratégiques clairement définies, sans craindre de se singulariser et même de s'opposer à ses partenaires⁴² ». Assurément, sa diplomatie a parfois suivi un cours en zigzag. Elle a connu des échecs patents : les ouvertures vers l'URSS n'ont abouti à rien ; les efforts pour nouer des liens privilégiés avec les pays arabes producteurs de pétrole rebelles à l'influence des « majors » américaines ont été battus en brèche. Mais toutes les autres puissances ont aussi eu leur lot d'échecs et de revers durant la même période. Et l'on serait, selon nous, bien en peine de citer une seule occurrence où le

38. FUNABASHI Yoichi, *Asia-Pacific Fusion : Japan's Role in APEC*, Institute for International Economics, 1995 ; YONG DENG, « Japan in APEC. The Problematic Leadership Role », *Asian Survey*, vol. 37, 4 avril 1997, pp. 353-367.

39. Jeffrey SACHS, « Danger in Flogging Japan », *The Financial Times*, 24 avril 1998, p. 20.

40. Richard HIGGOTT, « The International Relations of the Economic Crisis : Implications for Regionalism in Asia », communication au 3^e Colloque JPSA-ECPR, Kumamoto, Japon, 13-15 novembre 1998 ; François GODEMENT, *Dragon de feu, dragon de papier : l'Asie a-t-elle un avenir ?*, Paris, Flammarion, 1998.

41. Jean-Marie BOUISSOU, « Le Japon en quête de légitimité », dans ZAKI LAIDI (dir.), *L'ordre mondial relâché. Sens et puissance après la guerre froide*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1992, pp. 68-101.

42. Modjtaba SADRIA et Jean-Marie BOUISSOU, « Le Japon et le monde. Tout est à ré-inventer », *op. cit.*, p. 210.

Japon aurait sacrifié des intérêts vitaux ou subi des dommages qu'il aurait pu éviter du fait de la supposée « subordination » de sa diplomatie à celle de son surpuissant protecteur.

II – « L'énigme » comme produit de la théorie réaliste

A — Le paradigme de la faiblesse, paradigme « réaliste », et son extension au champ économique

Dès lors, sur quoi repose donc le paradigme de la faiblesse, et l'idée concomitante que le Japon a payé sa sécurité au prix d'une subordination nuisible à ses intérêts? Comme on ne saurait nier qu'il est passé depuis 1945 d'un statut misérable à celui de membre à part entière du club des plus grands, cette idée se fonde, en dernier ressort, sur celle qu'il « aurait pu faire mieux ». Sa puissance politique « devrait être » commensurable à sa capacité économique, et le fait qu'elle ne le soit pas serait la preuve certaine d'un échec.

Mais quand il s'agit de préciser concrètement ce que le Japon aurait pu (ou dû) faire de plus, toutes les réponses renvoient à la vision réaliste des relations internationales. C'est en particulier le cas chez les néo-nationalistes nippons, depuis Ishihara Shintarō jusqu'à Ozawa Ichirō⁴³. Pour eux, le Japon devrait être une « puissance normale », présente partout où les casques bleus versent leur sang, dotée d'un siège permanent au Conseil de sécurité et de forces armées autonomes, qui lui permettraient de jouer un rôle actif dans les affaires politiques du monde. Et par-dessus tout, il devrait s'affirmer comme « le leader de l'Asie » grâce à ses capacités économiques...

Tel qu'il apparaît à travers le discours néo-nationaliste, tout le paradigme de la faiblesse repose ainsi sur une définition réductrice et datée de la puissance des nations, mesurée à leur capacité à intervenir dans les affaires du monde sur le mode diplomatico-militaire. Jusqu'à très récemment, il était tout entier résumé dans la fameuse formule : « Nain politique, géant économique ». Car personne, même parmi les néo-nationalistes les plus farouches, ne niait que le Japon était fort économiquement. Au contraire, cette force leur servait d'argument : la faiblesse politique du Japon était d'autant plus « anormale » que son économie était plus puissante.

Mais depuis que le Japon est englué dans une crise économique et financière sans précédent et que toute l'Asie émergente est à son tour ravagée par la dépression, le paradigme de la faiblesse est étendu au champ économi-

43. Les néo-nationalistes n'ont pas l'exclusivité du paradigme de la faiblesse. Dans son article de ce numéro, le professeur SUSUMU Takahashi, le reprend dans une optique plutôt liée au paradigme de la différence; ISHIHARA Shintarō et MORITA Akio, *No-to ieru Nihon*, Tokyo, Nohonhōshō shuppan kyōkai. Traduction française : *Le Japon sans complexe*, Paris, Ph. Picquier, 1989; OZAWA Ichirō, *Blueprints for a New Japan*, Tokyo, Kodansha, 1994.

que. Les néo-nationalistes⁴⁴ ont été prompts à filer la métaphore d'une guerre dont l'enjeu serait rien moins que d'échapper, comme jadis les peuples menacés par les barbares, à « l'esclavage financier » sous la coupe des États-Unis⁴⁵. Aujourd'hui, Ishihara compare les capitaux flottants dont les Occidentaux auraient gavé l'Asie à l'opium dont les Anglais se sont servis jadis pour miner l'empire chinois, et la crise aux guerres qui ont suivi : « Les peuples d'Asie du Sud-Est sont la proie des Américains qui les massacrent en masse » afin de « piller le potentiel économique créé grâce aux efforts des Japonais ». Et Ishihara de préconiser qu'on frappe l'agresseur à son talon d'Achille (les fonds de pension) pour provoquer chez lui « l'instabilité sociale », et même « une désintégration générale »... A peine moins va-t-en-guerre, un économiste comme Kikkawa Mototada calcule que la « défaite du Japon dans la guerre financière » aurait d'ores et déjà provoqué autant de dégâts, sinon plus, que la défaite militaire et les bombardements atomiques de 1945 : au moins 14 % de la richesse nationale aurait été détruite depuis que les manoeuvres des Américains ont – selon lui – provoqué la dévaluation massive des actifs boursiers et immobiliers depuis 1990⁴⁶. Et l'un comme l'autre ne voient de salut que dans la constitution d'une zone-yen, dont les contours et la fonction rappellent furieusement la fameuse « Sphère de Co-prospérité asiatique ».

Cette vision des relations économiques sur le même mode « réaliste » que celui qui commanderait la logique du diplomatico-militaire peut se nourrir d'analogies apparemment convaincantes entre les effets des deux formes de puissance. Depuis les deux guerres mondiales, on savait déjà que la capacité économique conditionne la mise en oeuvre victorieuse de la puissance militaire à grande échelle, et qu'il n'est pas de facteur – ni effet de surprise, ni génie stratégique, ni force morale – qui puisse prévaloir à long terme contre elle. En temps de paix, le Japon a ensuite démontré que la puissance économique est convertible jusqu'à un certain degré en puissance politique. Il en a fait la preuve en autonomisant peu à peu sa diplomatie par rapport à celle de Washington, comme on l'a vu, ou encore en étant le pays le plus souvent élu membre non permanent du Conseil de sécurité depuis son admission à l'ONU, et en menant au sein de l'organisation quelques batailles symboliques – mais néanmoins acharnées – contre les Occidentaux, comme celle pour l'élection du Dr. Nakajima à la tête de l'OMS, puis sa réélection⁴⁷.

Les événements de la décennie écoulée, depuis l'effondrement de l'URSS jusqu'à la crise asiatique, semblent démontrer bien plus : que le jeu des rapports de forces économiques et financiers permet désormais d'obtenir des

44. Sans être les seuls, François CHESNAIS, « L'arme du dollar et la guerre commerciale », *Le Monde Diplomatique*, mai 1995, pp. 14-15.

45. ISHIHARA Shintarō, « Behind the Asian Crisis, Japan Must Help the Region Resist American Control », *Asiaweek*, 16 octobre 1998, pp. 102-103.

46. KIKKAWA Mototada, « Les potentialités du Japon et le 'cycle impérial' du dollar », *Version originale*, numéro spécial « Le Japon tel le phénix », 1999, à paraître.

47. ANNE KAUFFMANN, « Meurtre d'une carpe... Le Japon défie les États-Unis au sein de l'ONU », *L'Hebdo*, 5 novembre 1992, pp. 27-29.

résultats similaires à ceux que la puissance militaire a procurés depuis l'aube de l'humanité. Par ce seul jeu, l'empire soviétique s'est effondré, son potentiel militaire a été ruiné, et la Russie est désormais prête à céder au Japon les Kouriles, jadis conquises par la force. Les défenses dont les pays de l'Asie émergente avaient entouré les richesses créées depuis une vingtaine d'années – capacités de production, pouvoir d'achat de leurs populations, réserves de change – ont été démantelées, et ces richesses seraient aujourd'hui livrées à la prédation. Comme les croisés de tous les temps, les zéloteurs de la démocratie de marché à l'anglo-saxonne imposeraient leur système de valeurs aux populations des cités en ruines... Ainsi donc, à en juger par ses effets, la capacité économique conférerait une puissance utilisable comme un substitut presque parfait de la capacité diplomatico-militaire. Dès lors, il serait tout à fait possible de l'intégrer sans autre forme de procès dans une vision « réaliste » de l'ordre du monde, nonobstant la théorie « classique » de l'économie politique internationale.

B — Le piège tendu au Japon : penser « réaliste »

Les élites conservatrices qui détiennent le pouvoir à Tokyo sont d'autant plus prêtes à adopter cette vision des choses qu'elles ont hérité de leurs prédécesseurs une vision résolument réaliste de l'ordre du monde, comme le souligne Takahashi Susumu dans ce même numéro. Par conséquent, elles ont toujours considéré l'économie comme un moyen de la puissance de la nation (et un instrument au service du parti libéral-démocrate au pouvoir). Depuis que le gouvernement de Meiji a adopté la politique de *fukoku kyōhei* (Un pays riche et une armée forte) pour relever le défi des puissances occidentales, l'État japonais a toujours tenu l'économie sous sa tutelle, et piloté la politique industrielle en fonction des objectifs d'une puissance nationale définie en termes d'indépendance, de géostratégie et de capacité diplomatico-militaire⁴⁸.

Depuis le début des années 1980 et la formulation de la doctrine dite « de sécurité globale (*sōgō ampō*) », le gouvernement japonais a pourtant semblé s'écarter ostensiblement de la vision « réaliste » des relations internationales, au profit d'une doctrine qui ferait de l'interdépendance économique à l'échelle mondiale le cadre nouveau dans lequel doivent s'inscrire les relations qui assureront la sécurité des nations⁴⁹. Cette doctrine semblait fondée sur le postulat « classique » de l'économie politique internationale, selon lequel les relations économiques sont un jeu à somme positive, et sur celui du néo-clacisme parétien, selon lequel l'économique se substitue désormais au

48. Guy FAURE, « Conflits d'intérêts et coordination politique », dans Jean-Marie BOUISSOU (dir.), *L'Envers du consensus...*, op. cit., pp. 115-131 ; Richard SAMUELS, « Rich Nation, Strong Army ». *National Security and the Technological Transformation of Japan*, Londres, Cornell University Press, 1994 ; INOUCHI Takashi, *Nihon keizai taikoku to seiji unei* (La puissance économique japonaise et sa gestion politique), Tokyo, Tōkyō daigaku shuppansha, 1993 ; David WRIGHT-NEVILLE, op. cit.

49. Robert BARNETT, *Beyond War*, Washington, D.C., Pergamon-Brassey's, 1984.

politique comme régulateur de l'ordre mondial⁵⁰. Sa formulation allait de pair avec un discours multiforme qui tendait à conférer au Japon l'autorité et la légitimité en le présentant comme un nouveau type de puissance vouée au développement et à l'intermédiation⁵¹.

Mais nous avons souligné ailleurs que nonobstant ce discours, quand le gouvernement japonais utilise aujourd'hui l'économie comme instrument de puissance pour son action extérieure, il en use « ni plus, ni moins, que comme d'un substitut des moyens diplomatico-militaires⁵² ». Qu'il s'agisse de réaliser des gains territoriaux comme aux Kouriles, que Tokyo cherche à racheter sous une forme déguisée, ou de renforcer des pays alliés en leur distribuant de l'aide au développement selon des critères géostratégiques⁵³, ou encore de faire pression sur Washington en menaçant de se délester des Bons du Trésor américain⁵⁴, dans tous ces cas la puissance économique est utilisée comme un moyen de pression dans le type de jeu à somme nulle cher aux théoriciens réalistes.

En conclusion, il est clair que le paradigme de la faiblesse est fondé tout entier sur cette vision. Il est tout aussi clair qu'il aboutit inévitablement à faire porter aux États-Unis la responsabilité de la « faiblesse » persistante du Japon, et à le désigner comme son principal rival. Et il devrait être également clair que l'emprise des théories réalistes sur les décideurs japonais est en elle-même une victoire des États-Unis, où cette école de pensée s'est épanouie. En effet, elle leur permet d'entraîner leurs partenaires/rivaux de Tokyo dans la même impasse que celle où ils ont fini par acculer l'URSS. En effet, au jeu classique des rapports de forces, la formidable combinaison de capacité militaire et économique que les États-Unis ont réussie leur confère aujourd'hui un avantage décisif sur n'importe quel challenger – d'autant plus dans le cas du Japon, dont la capacité militaire est bridée.

Dans cette optique, ce n'est pas un hasard si, au discours des néo-nationalistes japonais dénonçant « la faiblesse » de leur pays, répond celui des nippophobes américains de tout poil qui dénoncent « la force » dont il se serait insidieusement doté afin de mener à bien une œuvre de revanche qui ne prétendrait à rien de moins que la domination mondiale⁵⁵. Tant il est vrai que les deux discours reposent sur la même conception qui fait de la compétition

50. Jean COUSSY, « Économie politique internationale », dans Marie-Claude SMOUTS (dir.), *op. cit.*

51. Jean-Marie BOUISSOU, « Le Japon en quête de légitimité », *op. cit.* ; et « La puissance politique : une conquête inachevée », *op. cit.*

52. Jean-Marie BOUISSOU, « Une spécificité japonaise », art. cit.

53. YASUMOTO Dennis, *The Manner of Giving. Strategic Aid and Japanese Foreign Policy*, Lexington Books, 1986 ; Suzan PHARR, « Japanese Aid in the New World Order », dans Garby CRAIG et Mary BROWN BULLOCH (dir.), *Japan. A New Kind of Superpower ?*, Washington, D.C., Baltimore, The Woodrow Wilson Press Center et The Johns Hopkins University Press, 1994.

54. ISHIHARA Shintarô, « Behind the Asian Crisis... », art. cit.

55. Central Intelligence Agency, *Japan 2000*, pré-rapport, 1991, traduction française *Le Japon à l'horizon 2000*, miméo ; Ivan HALL, « Japan Asia Card », *National Interest*, n° 38, hiver 1994.

l'essence même des relations internationales, et qu'ils ont tous les deux le même objectif : alarmer les décideurs et mobiliser l'opinion contre la puissance rivale. A cet égard, le paradigme de la force et celui de la faiblesse sont jumeaux. Et ils contribuent autant l'un que l'autre à fabriquer la fausse « énigme » de la politique extérieure du Japon.

III – Pour une analyse débarrassée des paradigmes jumeaux

Tournant le dos à ces deux paradigmes qui sont au mieux à courte vue, au pire délibérément manipulateurs, nous proposons ici d'approcher la politique extérieure du Japon en utilisant les apports divers des nombreuses théories qui veulent aujourd'hui renvoyer le réalisme – sous sa forme primitive – à la préhistoire de la pensée.

A — La relation nippo-américaine comme « régime »

Les visions qui analysent la relation nippo-américaine en termes de compétition entre deux puissances nationales se polarisent sur les frictions et les tensions qui la traversent, et négligent l'évidence. Cette relation est infiniment plus étroite et plus importante pour chacun des deux acteurs que n'importe laquelle des relations bilatérales qu'ils entretiennent par ailleurs. Depuis 1945, elle a résisté à tous les changements de la conjoncture internationale, et à la modification radicale des rapports de forces entre les deux parties. Et à considérer le renforcement de la puissance de chacun des deux partenaires depuis qu'elle a été établie, elle a été mutuellement bénéfique.

Vue sous cet angle, la relation nippo-américaine relève évidemment de la théorie des régimes. Elle correspond très bien à la définition fondatrice de Stephen Krasner⁵⁶. Elle dure depuis assez longtemps pour être devenue une structure au sens plein du terme. Elle repose sur « un ensemble de principes » (lutte contre le communisme, économie de marché), « de règles et de procédures de décision » (le traité de Sécurité, les forums permanents de négociation économique), « explicites », mais aussi « implicites » (la visite coutumière à Washington du premier ministre japonais peu après son entrée en fonction). « Les attentes des acteurs convergent dans un domaine spécifique » – ou plutôt deux : la sécurité, mais aussi les bénéfices d'une relation économique dans laquelle les États-Unis servent de marché de dernier ressort aux exportations vitales pour le Japon, alors que celui-ci recycle ses excédents commerciaux chez son partenaire, dont il finance ainsi le déficit budgétaire et celui des paiements courants⁵⁷.

La relation répond aussi à tous les critères d'existence d'un régime tels qu'ils sont résumés par Marie-Claude Smouts⁵⁸, dont le premier est « la robustesse ». Cette robustesse est attestée par un demi-siècle pendant lequel

56. Stephen KRASNER, *International Regimes*, Ithaca, Cornell University Press, 1983, p. 2.

57. KIKKAWA Mototada, « Les potentialités du Japon... », *op. cit.*

58. Marie-Claude SMOUTS, *op. cit.*, pp. 145-146.

elle a résisté à tous les changements intervenus sur la scène internationale. Et plus encore par le fait qu'aucun des deux partenaires n'a jamais failli à ses obligations implicites envers l'autre : malgré le bras-de-fer quasi permanent qu'ils se livrent depuis les années 1960 en matière commerciale et monétaire, et en dépit des menaces qu'ils échangent, le marché américain est toujours resté ouvert aux exportations japonaises, et les capitaux japonais ont continué à affluer régulièrement aux États-Unis.

La relation répond aussi au critère de « l'efficacité ». Les deux partenaires ont complètement atteint les objectifs pour laquelle ils l'avaient établie, tant en matière de sécurité et de lutte contre le communisme qu'au plan économique. Ils se réfèrent bien aux mêmes principes ; même si les Japonais sont accusés de tricher avec les règles du marché, toutes les modifications qu'ils ont apportées au fonctionnement de leur économie depuis que la relation a été établie vont dans le sens d'un meilleur respect de ces règles⁵⁹. Enfin, la relation a été très efficace pour faciliter les choix que les deux acteurs devaient opérer en matière d'action extérieure, car ils ont toujours pu compter l'un sur l'autre avec un degré de certitude très élevé.

En ce sens, la relation nippon-américaine apparaît comme un excellent exemple de « régime international » concrétisé sous la forme d'une relation bilatérale. On doit à Robert Axelrod⁶⁰ d'avoir clarifié les conditions qui – au-delà du simple intérêt commun – permettent l'établissement d'un tel régime : la mise en place d'un « jeu itératif » et la « réciprocité diffuse ». Or Befu Harumi a démontré que ces deux mécanismes sont centraux dans la pratique de « l'échange généralisé » (*generalized exchange*) qui est à la base de l'interaction sociale entre les Japonais⁶¹. On pourrait donc dire qu'en fondant leur action extérieure sur une relation qui repose sur un échange de cette nature, les Japonais ont transposé dans le domaine des relations internationales le mécanisme principal qui commande leurs comportements sociaux. Ils en éprouveraient un sentiment de sécurité qui contribuerait encore à renforcer la relation. Nous serions donc là en présence d'une politique internationale qui présenterait « des caractéristiques spécifiquement japonaises ».

Cela mène à s'interroger sur le point de savoir dans quelle mesure l'action extérieure du Japon est modelée par des facteurs culturels qui nous la rendraient opaque parce que nous ne les partageons pas. Ce qui constituerait une deuxième explication à « l'énigme », qui ne serait plus le produit délibéré de la manipulation, mais le résultat inévitable des différences culturelles.

59. YAMAMURA Kôzô, « The Deliberate Emergence of a Free-Trader: The Japanese Political Economy in Transition », dans Garby CRAIG et Mary BROWN BULLOCH (dir.), *Japan...*, *op. cit.*

60. Robert AXELROD, *Donnant-donnant. Théorie du comportement coopératif*, Paris, Odile Jacob, 1992.

61. BEFU Harumi, « Conflict and non-Weberian Bureaucracy in Japan », dans S.N. EISENSTADT et Eyal BEN-ARI, *Japanese Models of Conflict Resolution*, Londres, Kegan Paul International, 1990.

B — Au risque du culturalisme : le paradigme des trois cercles

Selon une tradition bien établie, dès qu'on touche au Japon, de nombreux commentateurs – y compris nous-même⁶² – ont essayé d'analyser sa politique étrangère à la lumière de son expérience historique particulière et de ses spécificités culturelles, réelles ou supposées. Le culturalisme a prêté, et prête encore, aux manipulations les plus grossières, tant de la part de l'école du *nihonjinron* (la japonitude) que de celle des « révisionnistes ». Mais les diverses théories sur l'approche cognitive de la décision ont donné le statut d'objet scientifique légitime à des facteurs tels que « le poids des valeurs, de l'idéologie, le mode de perception des contraintes externes et internes, l'élasticité de la notion d'intérêt national ».

Certains ont voulu les utiliser pour mettre en évidence rien moins que l'objectif ultime qui commanderait la relation des Japonais au monde. Pour les uns, leur culture dicterait aux Japonais une position purement défensive destinée à préserver l'« essence nationale » (*kokutai*) et le caractère d'« ethnie unique et homogène » (*tan'itsu minzoku*) qui ferait leur force⁶³. Pour d'autres, une vision étroitement hiérarchique de l'ordre des choses⁶⁴ les engagerait dans une compétition exacerbée avec toutes les autres puissances pour « atteindre un rang toujours plus élevé dans l'ordre international », selon l'expression de Takahashi Susumu dans ce numéro. D'autres enfin réinterprètent toute l'histoire comparée de l'Occident et du Japon pour conclure que le premier fonderait son rapport au monde sur le droit de belligérance et « une implacable destruction de la nature », alors que le second porterait toutes les prémices d'un ordre nouveau fondé sur l'abolition de la guerre et la conservation de la nature⁶⁵.

Il faut souligner que ces interprétations ne sont pas confinées aux débats académiques de plus ou moins bon aloi. Elles génèrent une littérature considérable à l'usage des décideurs, mais aussi du grand public. Aux États-Unis, elles ont alimenté l'« école révisionniste », dont Kawasaki Tsuyoshi souligne dans ce numéro qu'elle a inspiré toute l'approche de l'administration Clinton dans les négociations économiques avec Tokyo. Au Japon, le culturalisme a fait fleurir ce que *The Economist* a baptisé « *the nice new nationalism*⁶⁶ » dont les tenants comme Kawakatsu Heita, pour avoir un discours fondé sur le paradigme de la différence et débouchant sur la vision d'un village planétaire coopératif, n'en apportent pas moins à leur manière de l'eau au moulin du néo-nationalisme, version réaliste.

62. Jean-Marie BOUISSOU, « La puissance politique... » in J.-M. BOUISSOU *et al.*, *op. cit.*, pp. 45-55.

63. Margaret NASH, *op. cit.*

64. NAKANE Chie, *Tate shakai no ningen kankei : tanitsu shakai no riron*, Tokyo, Kôdansha, 1967, traduction française, *La société japonaise*, Paris, Armand Colin, 1974.

65. KAWAKATSU Heita, préface à *Bunmei no kaiyô shikan* (La civilisation du point de vue de l'histoire maritime) : « Les débuts de l'ère moderne au Japon », traduit dans *Les Cahiers du Japon*, n° 78, 1997 (hiver), pp. 9-13.

66. *The Economist*, « Japan's Nice New Nationalism », 14-20 janvier 1995, pp. 17-19.

Plus modestes, et parfois plus convaincants, d'autres analystes n'ont recherché dans la culture que l'explication de certains tropismes stratégiques (la préférence pour la défensive) ou tactiques. L'avatar le plus récent de ces travaux est celui qui insiste sur l'aptitude des Japonais à agir à l'international sur le mode informel⁶⁷, en utilisant « les réseaux plutôt que les institutions (et) le discours sur l'économique et le culturel, qui sont acceptables (*omote*) quand tout dessein politique, inévitablement porteur de conflit, reste dans le non-dit (*ura*)⁶⁸ ». D'autres encore ont mis en lumière les difficultés liées aux problèmes de la communication interculturelle, en analysant certains des heurts qui se sont produits entre le Japon et ses partenaires occidentaux, comme la célèbre affaire des contrats sucriers australiens⁶⁹.

On pourrait aussi transposer à l'international un schéma dérivé de Nakane, qui prétend rendre compte de l'imaginaire social des Japonais et de leur pratique au moyen de trois cercles emboîtés. Au centre est la maisonnée (*ié*), dans laquelle aucun étranger ne peut s'immiscer. Le second cercle est celui du village (*mura*). Une compétition incessante y oppose les *ié*, et détermine entre eux une hiérarchie changeante. Mais un « échange généralisé » de services, régulé et ininterrompu, fixe les règles d'un jeu de la réciprocité exacte dont aucun acteur ne peut s'affranchir. Le troisième cercle est celui des espaces extérieurs, où les relations sont fondées sur la défiance et les rapports de forces nus. En assimilant la nation japonaise au *ié*, le régime nippon-américain au village et le reste du monde aux espaces extérieurs, on obtient une construction intellectuelle assez totalisante pour couvrir tout le champ des possibles, assez culturaliste pour jouir du charme convaincant de l'exotisme, et qui semble même réconcilier les deux paradigmes jumeaux de la volonté de puissance exprimée par la force (dans les espaces extérieurs) et de la « faiblesse » (dans le pseudo-village, où prévaut la logique du régime).

Ce cadre d'analyse peut fournir aussi un paradigme commode pour la dynamique de la politique extérieure japonaise. À l'origine, le monde entier aurait formé pour l'archipel un « espace extérieur » menaçant. Au début du siècle, Tokyo aurait tenté d'être admis dans cette manière de *mura* que formaient les grandes puissances occidentales sur le théâtre asiatique, en se pliant aux règles du jeu (par exemple le « système de Washington » de limitation des armements navals). Cette première expérience échoua, mais après sa défaite, la cohabitation étroite avec les États-Unis constitua l'expérience réussie d'une relation plus coopérative que compétitive ou prédatrice. Au fur et à mesure que le Japon étendait sa puissance économique et, avec elle, son interaction régulière avec des partenaires extérieurs – notamment asiati-

67. Peter KATZENSTEIN Jr. et Takashi SHIRAISHI, *Network Power: Japan and Asia*, Ithaca, Cornell University Press, 1997.

68. Modjtaba SADRIA et Jean-Marie BOUISSOU, « Le Japon et le monde... », *op. cit.*, p. 211 ; Chalmers JOHNSON, « Omote and Ura : Translating Japanese Political Terms », dans *Japan who Governs?*, New York, W.W. Norton, 1995.

69. Jacques JAUSSAUD, « Entreprises japonaises et entreprises occidentales : la gestion des conflits », dans Jean-Marie BOUISSOU (dir.), *L'envers du consensus...*, *op. cit.*

ques – il aurait progressivement inclus ceux-ci dans le champ où ce type de relations est possible : « le champ du *mura* ». Cette « inclusion » se serait faite aussi dans les esprits : l'opinion japonaise aurait développé de la sympathie envers les nouveaux partenaires, voire un sentiment de communauté avec eux⁷⁰. L'évolution de la politique vietnamienne de Tokyo, telle qu'elle est décrite dans ce numéro par Tsuboi Yoshiharu, pourrait se déchiffrer ainsi. Cette évolution, confortée par la fin de la guerre froide, serait en train de faire émerger peu à peu un nouveau « régime », dont la logique commanderait désormais l'essentiel des relations du Japon avec l'Asie – excepté la Chine. Le fait que le Japon vienne de présenter à Séoul des excuses officielles par écrit pour les malheurs infligés pendant la période de la colonisation et de la guerre, symboliserait l'admission des Coréens dans la communauté du *mura* (l'abandon des rapports de forces permettrait cette manifestation de « faiblesse »), alors que le refus têtue d'en faire autant lors de la récente visite de Jiang Zemin au Japon marquerait clairement que la Chine reste « à l'extérieur ».

Nous avons ici un quatrième paradigme possible de la politique extérieure japonaise. Il combine élégamment les prétentions scientifiques de diverses théories et l'exotisme de l'approche culturaliste. Il résout à sa manière « l'énigme » créée par l'opposition des deux paradigmes jumeaux, en posant que la vision du monde des Japonais séparerait nettement un champ où prévaut la logique réaliste et un autre que commanderait celle du régime. Il rend compte aussi bien des tensions qui traversent en permanence la relation nippo-américaine que de sa pérennité, puisqu'au sein du *mura*, « l'échange généralisé » n'est que le régulateur de la compétition. Il établit une continuité séduisante entre la pratique sociale des Japonais et leur pratique internationale, qui pourrait justifier de parler d'une « politique extérieure proprement japonaise », et qui satisferait donc aussi les tenants du paradigme de la différence.

Pourtant, il va de soi que nous n'avons rien là qui puisse rendre compte de l'infinie variété des relations bilatérales, ni du jeu des nombreux acteurs qui interviennent dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique extérieure japonaise, ni du détail de chacune des décisions prises. Le nouveau paradigme n'est, au mieux, qu'une des métaphores possibles de la relation du Japon au monde, dont la vertu principale est de suggérer une synthèse entre diverses approches. Au demeurant, Nakane elle-même est revenue sur les analyses qu'elle avait développées dans *Tate shakai*..., en concédant qu'elles étaient par trop systématiques et reposaient sur une investigation trop partielle de la société japonaise⁷¹.

70. Karoline POSTEL-VINAY, *Le Japon et la nouvelle Asie*, Paris, Presses de la ENSP, 1997.

71. SUGIMOTO Yoshio et ROSS MOUER, *Images of Japanese Society*, Londres et New York, Kegan Paul, 1989.

C — Le paradigme de la puissance régionale

Une autre façon de résoudre « l'énigme » des paradigmes jumeaux est celle que Takahashi Susumu suggère dans ce numéro, en analysant le Japon comme une puissance régionale, dont toutes les entreprises extérieures sont soumises par nature à deux contraintes. Dépourvue aux yeux de ses voisins de la « légitimité » qui conforte les grandes puissances impérialistes, elle ne peut s'imposer à eux que par un usage terroriste de la force. Mais ses entreprises sont soumises en dernier ressort à l'aval des grandes puissances. Elle doit à la fois poursuivre une politique de force brutale et négocier de perpétuels accommodements en position de faiblesse. En définitive – dans une logique réaliste – elle n'a de choix qu'entre les divers degrés d'une subordination envers les grandes puissances et un va-tout périlleux pour s'en affranchir et imposer sa domination envers et contre tout.

Le Japon est une puissance régionale. Très tôt, une partie de ses élites a pressenti qu'il fallait en accepter les conséquences. Dès 1895, Tokyo abandonne aux puissances occidentales une partie des bénéfices tirés de la victoire contre la Chine (traité de Shimonoseki). En 1905, le Japon ne se lance contre la Russie qu'avec l'aval – et le soutien – de la Grande-Bretagne. De 1921 à 1931, en acceptant le « système de Washington » qui pérennise la supériorité navale des Anglo-saxons, il accepte *de facto* une forme de tutelle implicite. Entre 1931 et 1945, il tente de s'en affranchir par la force. Son échec ne lui laisse pas d'autre choix que d'accepter sans réserve sa condition de puissance régionale, nécessairement subordonnée. C'est ce statut qui est institutionnalisé à travers l'article 9 de la Constitution, et intériorisé par la psychologie collective quand le thème du *peace loving people* est élevé par le discours officiel au rang de « caractère naturel » du peuple japonais. C'est lui encore qui se refléterait dans la soumission du ministère japonais des Finances aux politiques de taux d'intérêt « dictées par Wall Street⁷² », ou dans l'attitude des Japonais face aux exigences commerciales américaines, telle qu'elle est analysée par Kawasaki Tsuyoshi dans ce numéro.

Mais la subordination à l'égard des grandes puissances – des seuls États-Unis, depuis 1945 – n'est que la condition nécessaire au maintien d'un statut de puissance régionale, au sens réaliste du terme. Or ce statut bannit toute manifestation de « faiblesse » à l'égard des pays voisins. C'est ce qui explique que, malgré le discours du *peace loving people*, le gouvernement japonais ait toujours fait preuve d'une intransigence absolue dans ses contentieux territoriaux avec ses voisins, et qu'il ait obstinément refusé de « s'abaisser » en leur présentant des excuses officielles pour les ravages de la guerre.

Mais plus la défaite s'éloignait et plus sa puissance économique s'affirmait, plus le Japon a semblé tenté de revenir à une stratégie d'affranchissement. À partir de 1972, cette stratégie s'esquisse avec la « diplomatie tous

72. KIKKAWA Mototada, « Les potentialités du Japon et le 'cycle impérial' du dollar », à paraître, *op. cit.*

azimuts », puis le recentrage asiatique engagé avec la « doctrine Fukuda » en 1977. Dans les années 1980, elle est prônée de plus en plus ouvertement par les néo-nationalistes, qui veulent rendre au Japon la liberté de ses armements et rééquilibrer la relation de sécurité avec les États-Unis. Désormais, il semble qu'une partie des responsables japonais pensent pouvoir échapper aux contraintes inhérentes à la condition de puissance régionale. Dans les années 1980, cette réappréciation a pu se fonder sur l'idée, répandue dans les milieux dirigeants de Tokyo, que la puissance américaine était engagée sur la pente d'un déclin irréversible. Plus profondément, elle se nourrit des diverses théories selon lesquelles la puissance internationale a changé de nature. Ces théories sont sous-jacentes à la doctrine de « sécurité globale » (*sôgô ampô*), explicitée en 1980 par le rapport Inoki et officialisée comme fondement de l'action extérieure du Japon⁷³.

Toute la logique du *sôgô ampô* tend à « lever la malédiction de la puissance régionale qui pèse sur l'archipel⁷⁴ » en conceptualisant des relations internationales totalement dégagées des cadres géographiques. En faisant de l'économique l'égal du politique comme moyen et enjeu de l'action internationale, elle permet de penser à nouveau le Japon comme puissance en esquivant le problème des armements. Plus encore, elle frappe d'inanité les territoires dans lesquels s'inscrivent les rapports de forces diplomatico-militaires traditionnels, au profit d'une nouvelle géographie de la puissance fondée sur les flux d'échanges dans le cyberspace. Selon la vision d'Ishihara et de Kikkawa, ces flux auraient été les seules armes utilisées par les États-Unis pour « vaincre » les pays d'Asie, à l'occasion de la crise déclenchée en 1997. Mais au jeu de cette « puissance sans territoire », le Japon est lui aussi formidablement armé.

Pour autant, la doctrine de « sécurité globale » laisse toute sa place à la puissance militaire. Le rapport Inoki préconisait le renforcement des forces armées, et le PLD l'a poursuivi avec ténacité jusqu'à aujourd'hui. Mais la fin de la guerre froide, en ouvrant l'ère des grandes opérations de maintien de la paix sous l'égide de l'ONU, permet au Japon d'envisager d'échapper enfin aux contraintes de la puissance régionale, même dans le jeu diplomatico-militaire. En embrassant l'idée que l'usage légitime de la force doit être réservé es qualités à la communauté des nations, ce dont on rêve à Tokyo, c'est de repositionner, quelque part dans le futur, les forces d'autodéfense⁷⁵ sur ce nouveau « créneau ». Investies – avec d'autres – d'une mission planétaire, elles échapperaient au cadre géostratégique d'une Asie où les rapports de forces leur interdisent, sans doute pour longtemps encore, de s'affranchir des contraintes qui les brident. En autorisant en 1992 la participation des forces d'autodéfense aux opérations de l'ONU, le PLD a engagé un processus qui mène

73. Robert BARNETT, *op. cit.*

74. Jean-Marie BOUISSOU, « Une spécificité japonaise », art. cit.

75. Ou plutôt, certains éléments de ces forces. Il va de soi que leur mission fondamentale – l'interdiction de toute agression contre l'archipel sous quelque forme que ce soit – restera inchangée.

lentement, mais sûrement, à les doter de capacités de projection jugées jusque-là incompatibles avec la Constitution⁷⁶.

Dans cette perspective, la dynamique de l'action extérieure du Japon serait moins fondée sur l'inclusion de nouveaux acteurs dans un quelconque « champ des régimes » que sur un redéploiement « au-delà de la territorialité⁷⁷ », qui viserait à le libérer des contraintes imposées par sa condition de puissance régionale.

C'est ici que la comparaison avec cette autre « puissance régionale » qu'est l'Allemagne, esquissée par Takahashi Susumu, prend tout son sens. Si l'Allemagne a transcendé sa condition pour devenir une « puissance moyenne », c'est grâce à son enracinement dans le cadre géographique et institutionnel de la Communauté européenne. C'est là qu'elle a noué les relations de coopération et de confiance avec les moindres puissances, qui lui ont donné la légitimité et la capacité pour défendre leurs intérêts face aux grandes puissances – et avec eux, les siens. Le Japon n'a pas réussi à opérer ce changement de statut en s'enracinant en Asie, bien qu'il ait beaucoup contribué à sa manière à développer et à organiser la région. Comme Takahashi, Kikkawa le souligne à sa manière, en remarquant que les Allemands prêtent à l'étranger dans leur monnaie nationale, alors que les Japonais restent esclaves du dollar⁷⁸. Cet échec doit beaucoup au contexte particulier à l'Asie : les multiples conflits ouverts qui l'ont traversée tout au long de l'après-guerre, l'isolement de Tokyo face à des voisins dont la faiblesse nourrissait l'hostilité, la présence d'une Chine bien décidée à faire échec à toutes ses prétentions à l'influence... Ce contexte était bien moins favorable que celui qui a permis l'intégration de l'Allemagne en Europe. Mais l'incapacité des dirigeants de Tokyo à se déprendre de la logique réaliste y a aussi beaucoup contribué, notamment en empêchant toute véritable réconciliation avec les pays jadis maltraités par le Japon.

Conclusion

La politique extérieure de Tokyo peut sembler moins efficace, voire à la dérive, depuis la fin de la guerre froide⁷⁹. Les termes de la relation avec les États-Unis ont été modifiés. Ceux-ci ont pu imposer une renégociation des termes de l'échange au plan économique et financier, qui est un des éléments de la crise dans laquelle l'archipel reste englué. La capacité des Japonais à défendre leur « modèle » particulier est remise en cause.

En même temps, quelles que soient les frictions qui opposent Washington et Pékin, la relation sino-américaine semble évoluer en profondeur vers une forme de régime, ainsi qu'il apparaît à travers le survol de la conjoncture

76. Pierre MAYAUDON, « L'avenir des forces armées japonaises », art. cit.

77. Karoline POSTEL-VINAY, « La transformation spatiale des relations internationales », dans Marie-Claude SMOUTS (dir.), *op. cit.*, pp. 163-182.

78. KIKKAWA Mototada, « Les potentialités du Japon... », art. cit., à paraître.

79. FUNABASHI Yoichi, « Tokyo's Depression Diplomacy », *Foreign Affairs*, vol. 77(6), 1998, pp. 26-36.

régionale que Frank Langdon offre au lecteur dans ce même numéro. D'ores et déjà, les États-Unis jouent le même rôle de marché de dernier ressort pour les exportations chinoises qu'ils ont joué jadis pour celles du Japon. D'ores et déjà aussi, un *modus vivendi* semble établi, aux termes duquel toutes les questions géostratégiques régionales relèvent d'un accord entre les deux puissances, et Washington reconnaît à Pékin des intérêts particuliers. Depuis les visites respectives de Jiang Zemin aux États-Unis et de Clinton en Chine, la familiarité, sinon la confiance, rapproche au sommet les dirigeants des deux pays. Mais le Japon n'est pas admis dans ce régime-là, dont l'émergence signifie au premier chef pour lui que les intérêts de la Chine sont désormais considérés par Washington à l'égal des siens. Dans l'équilibre géostratégique asiatique, l'axe sino-américain laisse place à une relation triangulaire dont le Japon constitue le sommet faible, et se trouve donc confronté au dilemme classique : *abandonment or entrapment*⁸⁰.

En même temps, bien que le Japon ait fait bien plus d'efforts que les États-Unis et les Européens pour aider les pays d'Asie en crise (avec la promesse en décembre 1998 de débloquer encore 30 milliards de dollars), il apparaît quand même comme celui qui aurait pu les préserver de la tutelle du FMI et de la prédation qui devrait s'ensuivre – et qui a failli à cette mission historique. Cela semble remettre en cause la construction du *mura* à l'intérieur duquel le Japon pourrait peut-être trouver un jour les ressources pour devenir une « puissance moyenne ».

Toutefois, la volatilité de la situation économique et politique en Asie devrait se prolonger quelques années. Les principaux acteurs vont se trouver confrontés à des choix de stratégie dont peut dépendre tout leur statut international. Et les commentateurs, à la nécessité de les analyser en se défiant, autant que possible, de ces partis-pris idéologiques ou théoriques qui ont créé « l'énigme de la politique étrangère du Japon ». Recourir à de nouveaux paradigmes peut y aider, à condition de ne pas chercher à en faire des postulats pour une « science des relations internationales » dont les prétentions à l'universalité restent mal établies.

80. Jean-Marie BOUISSOU, « Le Japon et les États-Unis : une relation à renégocier », dans Serge BESANGER et Guy SCHULDERS (dir.), *Les relations internationales en Asie-Pacifique*, Paris, Alban, 1998, pp. 145-155.